

*Revue du*

*Centre  
Archéologique du  
Var*

**2002**



## Les menhirs des Terriers, Les Arcs-sur-Argens, Var

Franck Dugas et Philippe Hameau

### 1. Présentation

Les menhirs des Terriers ont été découverts en 1991 par l'un d'entre nous (F. D.) (Bérato *et al.* 1993). En 1992, lors de prospections systématiques dans le massif des Maures, Marc Borréani a constaté qu'un reboisement conduit par le SIVOM avait déplacé certains menhirs. Le Service Régional de l'Archéologie estimant qu'il y avait urgence à mettre en évidence ces derniers nous a demandé (Ph. H.) d'effectuer une intervention de sauvetage avant que la végétation ne repousse et que d'autres travaux de plantation ne soient réalisés. Cette opération a eu lieu en 1995 avec l'aide des Services Techniques de la Commune des Arcs.

Ne pouvant sonder la totalité de la terrasse naturelle sur laquelle sont implantés les menhirs, compte tenu de sa superficie et de l'important déboisement que ce travail aurait nécessité, il a été décidé d'un décapage en périphérie de ceux-ci. Les abords immédiats des pierres ont été fouillés plus minutieusement. L'objectif de cette intervention était multiple : localiser l'emplacement initial des menhirs, rechercher un contexte archéologique lié à ceux-ci, dater ce petit ensemble de pierres dressées.

Au début de l'année 2002, après concertation auprès du Service Régional de l'Archéologie, la Commune des Arcs et l'Association Nature, Patrimoine et Paysages des Arcs ont sollicité nos services pour aménager le site et en proposer l'accès au public. Il ne pouvait s'agir que d'une réhabilitation partielle, la fouille ayant fourni très peu d'indices sur l'organisation ancienne de ce groupe de menhirs et ceux-ci étant très fragmentés. Cet ensemble de pierres dressées représente toutefois un intéressant témoin des pratiques cultuelles de la Préhistoire sur le territoire des Arcs.

### 2. Le site

Les menhirs sont implantés sur un replat de terrain, sur la pente nord de la montagne des Terriers (altitude 335m). L'altitude du site est de 300 m environ. La végétation est essentiellement constituée de chênes lièges. Le substrat est un gneiss assez compact. La couverture sédimentaire est

relativement mince. Une petite stratigraphie a été mise en évidence pour l'ensemble du site :

- us 1 : couche humifère.
- us 2 : sédiment brun clair avec quelques pierres, nombreux charbons de bois et fragments de pots à résine ayant subi l'action du feu.
- us 3 : sédiment jaune clair issu de la désagrégation du substrat, quelques vides non comblés découverts au contact des couches 2 et 3, correspondent à l'emplacement de racines consumées en profondeur.
- us 4 : substrat gneissique.

La zone a donc souffert des incendies qui ont ravagé une pinède exploitée pour sa résine. Cette utilisation de la sève du pin est à rapprocher de l'existence, à quelques centaines de mètres du site, d'un four à poix, ruiné mais encore reconnaissable.

### 3. Les pierres dressées

#### 3.1. Généralités

Le nombre minimum de menhirs reconnus sur le site est de 9 (fig. 1 et 2). Au début de l'opération, les pierres A et C étaient dressées ou avaient été redressées, les pierres B, F et E étaient couchées et partiellement enfouies, et les pierres D, G, H et I étaient totalement invisibles. Des blocs rocheux gisaient un peu partout. Dans une zone très perturbée, où le substrat affleure ou n'est pas très profond, il était difficile de statuer *a priori* sur l'appartenance ou non des blocs épars à des menhirs. La matière première s'altère facilement, des incendies ont contribué à la desquamation des blocs, si bien que nous avons nécessairement réalisé un choix des fragments nous semblant appartenir à tel ou tel menhir. Ce choix a été fait après décapage et fouille, sur des critères de proximité, de module des fragments, de travaux de mise en forme décelables, etc. A l'issue de l'opération, deux blocs qui pourraient provenir de stèles n'ont pu être attribués à aucune d'entre elles.

Malgré une attention portée aux moindres éléments constitutifs du sol, nous ne sommes pas en mesure de



Fig. 1 - Le site des Terriers : emplacement des bases des stèles.

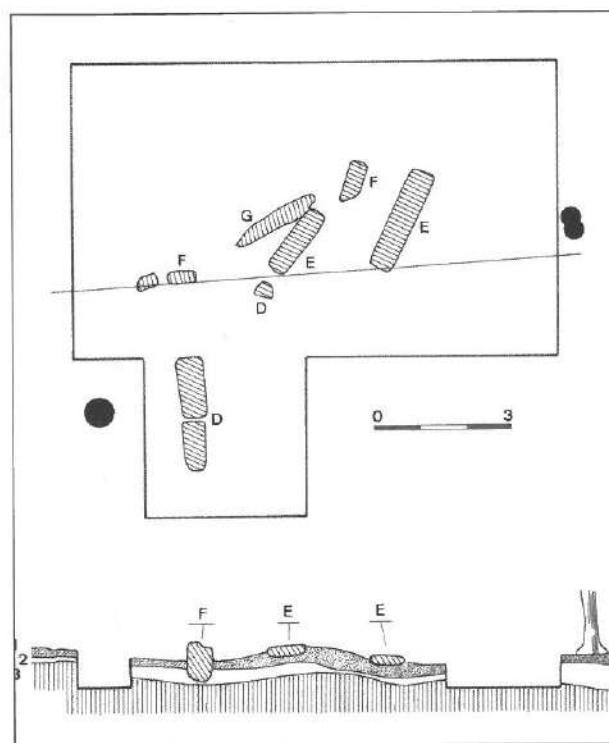


Fig. 2 - Exemple de dispersion des blocs.

déterminer avec précision l'emplacement initial des menhirs. Il n'a été décelé aucune fosse dans laquelle se serait inscrite la base des monolithes. Il n'a été mis au jour aucun aménagement susceptible de participer au calage des pierres dressées (fig. 3). Aucune autre structure en relief ou en creux n'a pu être mise en évidence sur le site. Le replat du terrain représente certes le lieu du regroupement des neuf stèles mais l'agencement général de celles-ci dans l'espace nous échappe. Nous avons donc décidé de positionner chacune d'entre elles au plus près de l'emplacement où nous avons retrouvé chaque fragment inférieur.

#### 3.2. Les deux catégories de stèles

Il y a donc au moins neuf stèles que l'on peut diviser en deux groupes : six stèles de petite taille et trois stèles de plus grande dimension (fig. 5 à 10). La distinction ne s'arrête pas à la longueur. Les petites stèles mesurent 2 m environ pour une épaisseur de 0,15 m en moyenne. Elles sont faites dans un gneiss qui se conserve mal et qui est très sensible à l'humidité et à l'érosion. Les grandes stèles dépassent 3 m

de long pour une épaisseur moyenne de 0,20 m. Elles sont faites dans un gneiss à grain serré, moins sensible à l'érosion. Dans ce deuxième groupe, il faut distinguer les stèles D et E (fig. 5 et 7) dont on pense avoir retrouvé la plus grande partie et dont le support est particulièrement micacé et la stèle F (fig. 9) dont nous n'avons pas la base et dont le grain serré est modérément micacé. La différence des longueurs, des épaisseurs et des qualités de la roche pourrait indiquer une extraction des pierres à partir de bancs rocheux différents, ce qui ne signifie pas nécessairement des gîtes de matière première différents ou très éloignés les uns des autres.

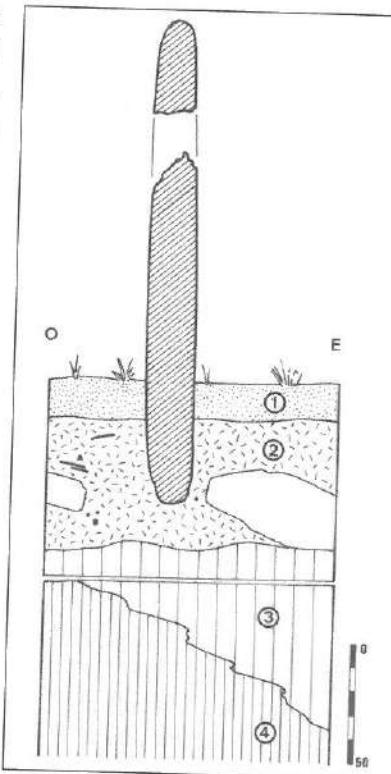


Fig. 3 - Position stratigraphique du menhir A lors de sa découverte. : A : pots à résine, B : charbons de bois

menhirs	fragments	Longueur minimale	largeur moyenne	épaisseur moyenne	masse estimée
A	2	2,10 m	0,48 m	0,15 m	350 kg
B	1	2,10 m	0,65 m	0,16 m	490 kg
C	2	2 m	0,50 m	0,14 m	300 kg
D	3	3,20 m	0,48 m	0,20 m	700 kg
E	2	3,60 m	0,60 m	0,23	1100 kg
F	2	?	0,44 m	0,15 m	?
G	1	1,90 m	0,43 m	0,14 m	280 kg
H	1	1,76 m	0,46 m	0,14 m	300 kg
I	1	1,80 m	0,40 m	0,14 m	280 kg

La qualité du matériau des trois grandes stèles a permis une mise en forme très soignée. Un travail de bouchardage a lissé la surface des pierres et leurs angles ont été arrondis. La partie supérieure du menhir F est d'une symétrie parfaite (fig. 7). On ne saurait dire que les mêmes soins ont été portés aux sept autres stèles. Leur moindre conservation nous interdit de telles observations. Le travail de la pierre n'est pas démontrable. Cependant, on constate que toutes ont une base légèrement plus large que le sommet tandis que l'extrémité de ce dernier tend à s'incurver. Le sommet du menhir A, mieux conservé, est d'ailleurs arrondi. Toutefois, on sait que l'érosion seule pourrait être à l'origine de la courbure naturelle de ces blocs de gneiss.

Il faut toutefois relativiser la fragilité des deux catégories de stèles. Le feuilletage naturel des petites stèles les a rendu sensible à l'humidité. Cela a provoqué une érosion de leurs arêtes. La section des petites stèles est systématiquement ovalaire. Sur certaines d'entre elles, on note des fractures

l'épaisseur est sensiblement identique à celle des différentes stèles (fig. 11). Selon les bancs ou selon les endroits, le gneiss

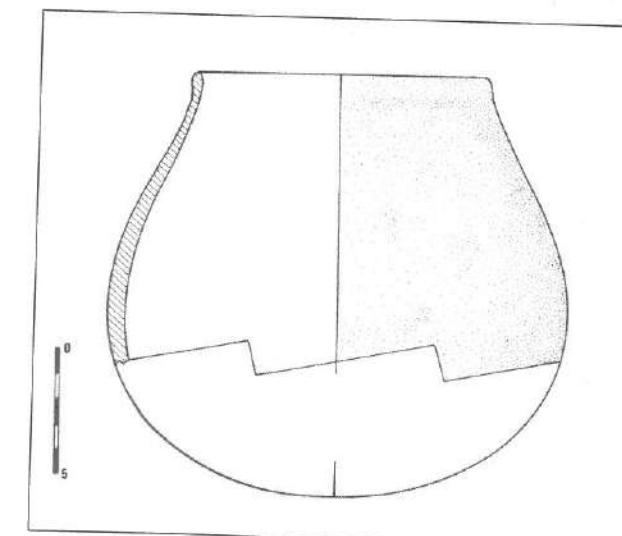


Fig. 4 - Le récipient retrouvé sous le menhir B : reconstitution.

longitudinales. Par contre, elles ne se sont pas brisées en tombant sur le sol. Les grandes stèles ont peu souffert de l'érosion. Elles ont gardé la section sub-rectangulaire qui leur avait été donnée lors de leur façonnage. En revanche, elles présentent des cassures transversales sans doute causées par leur effondrement.

L'arête droite du menhir I (fig. 8) et le sommet du menhir D portent une encoche. Il ne s'agit certainement pas d'un dispositif pour transporter les blocs, auquel cas tous devraient montrer les mêmes stigmates. En revanche, ces encoches pourraient constituer les vestiges de cupules naturelles qui affectent parfois le gneiss. De telles cupules de dissolution sont visibles sur des rochers sur la pente nord du sommet des Terriers. Le plan et la section de ces cupules écartent toute hypothèse d'un travail humain.

### 3.3. Transporter les stèles

Le lieu d'où sont extraits les blocs à vocation de stèles est sans doute assez proche de l'esplanade où elles ont été dressées. Les menhirs pourraient provenir des affleurements de gneiss de la crête toute proche, c'est-à-dire n'avoir été déplacés que sur une distance restreinte de 300 à 500 m environ. En effet, les rochers qui affleurent au sommet des Terriers, côté sud, présentent des strates bien individualisées, homogènes, dont

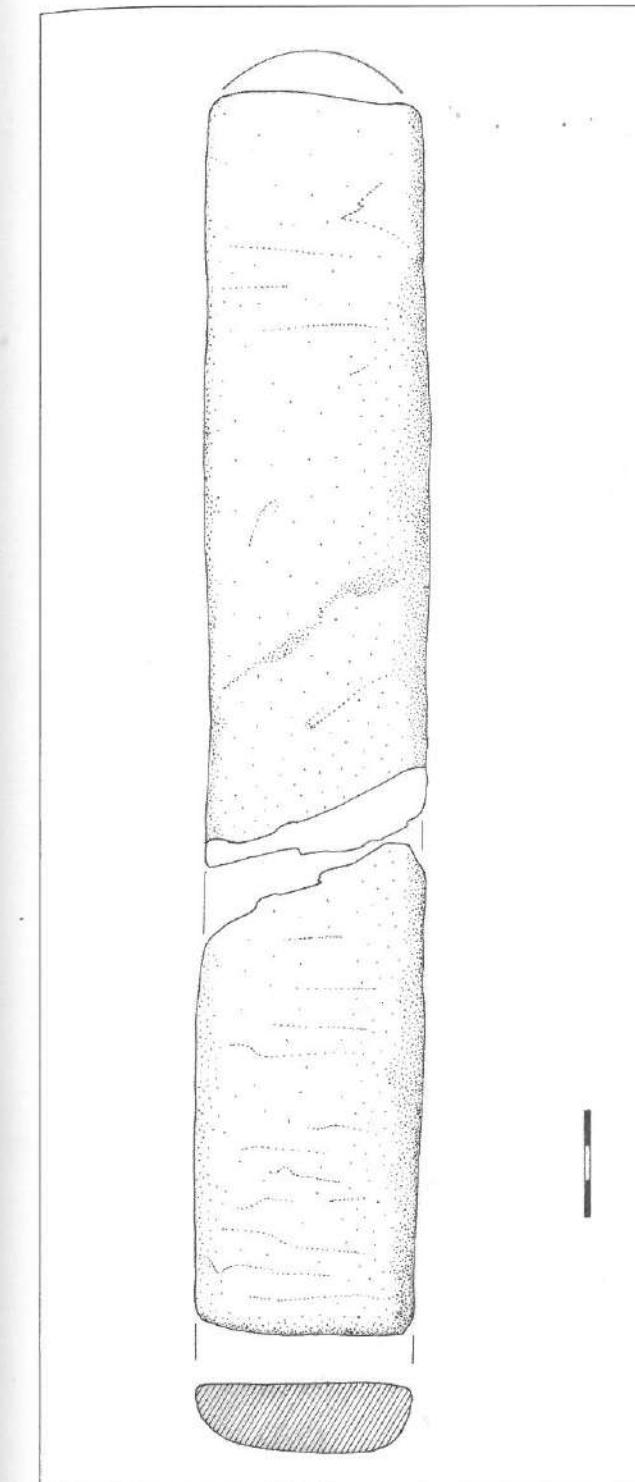


Fig. 5 - Le menhir E.

présente une texture plus ou moins serrée et est plus ou moins micacé.

A quelques dizaines de mètres à l'est du sommet des Terriers, un bloc long et étroit, brisé en deux, pourrait également représenter une stèle à peine dégrossie et qui n'a pas été emportée.

Les menhirs ne sont pas très lourds. L'évaluation de leurs dimensions initiales nous amène à estimer leur masse entre 300 et 500 kilogrammes pour les plus petits et aux environs d'une tonne pour les plus importants. Ce sont donc

des pierres que l'on peut transporter sans effort inconsidéré. Cependant, leur faible épaisseur et la moindre qualité du support des petites stèles les fragilisent. Il n'est donc pas impossible qu'on les ait transportées, toutes ou partie d'entre elles, sur un brancard ou un charroi pour ne pas les endommager plutôt que de les faire glisser sur des rondins de bois, méthode qui représente une manutention plus délicate. Le déplacement des stèles a certainement nécessité un déboisement partiel de leur zone d'extraction et de leur parcours jusqu'à l'esplanade.

Le lieu choisi pour l'implantation des pierres a sans doute été déboisé lui aussi si l'on estime que ce petit ensemble mégalithique était destiné à être vu, au sens de repérable dans le paysage. Nous ne connaissons rien du levage de ces pierres puisque aucun dispositif de calage de leur base n'a été retrouvé.

### 4. Le mobilier

Nous avons recueilli sur le site six tesson appartenant au même récipient, à pâte orangée, finement dégraissée et micacée, globuleux avec bord redressé. Ce petit vase de 12 cm de

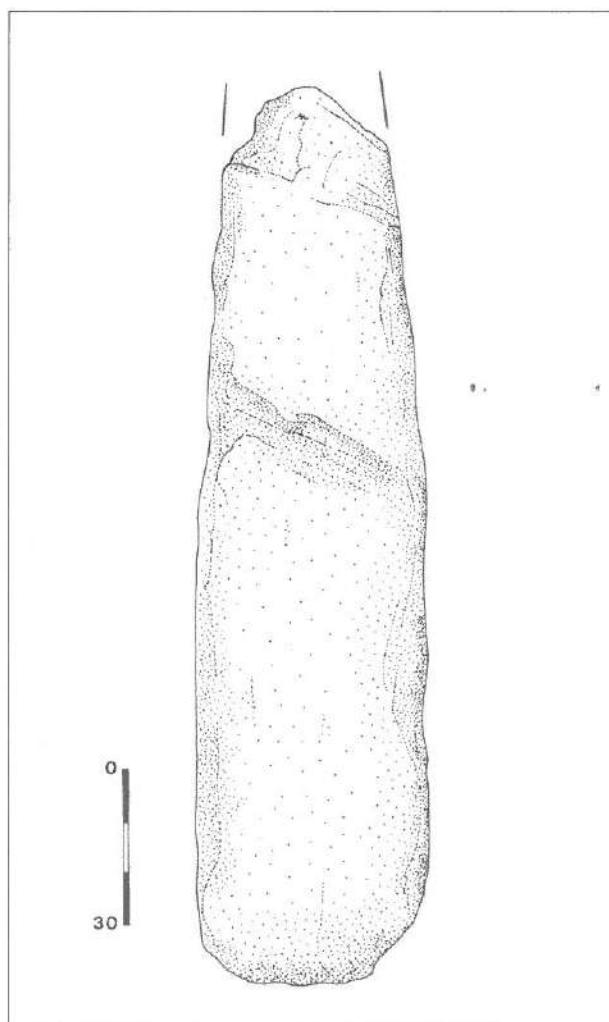


Fig. 6 - Le menhir H.

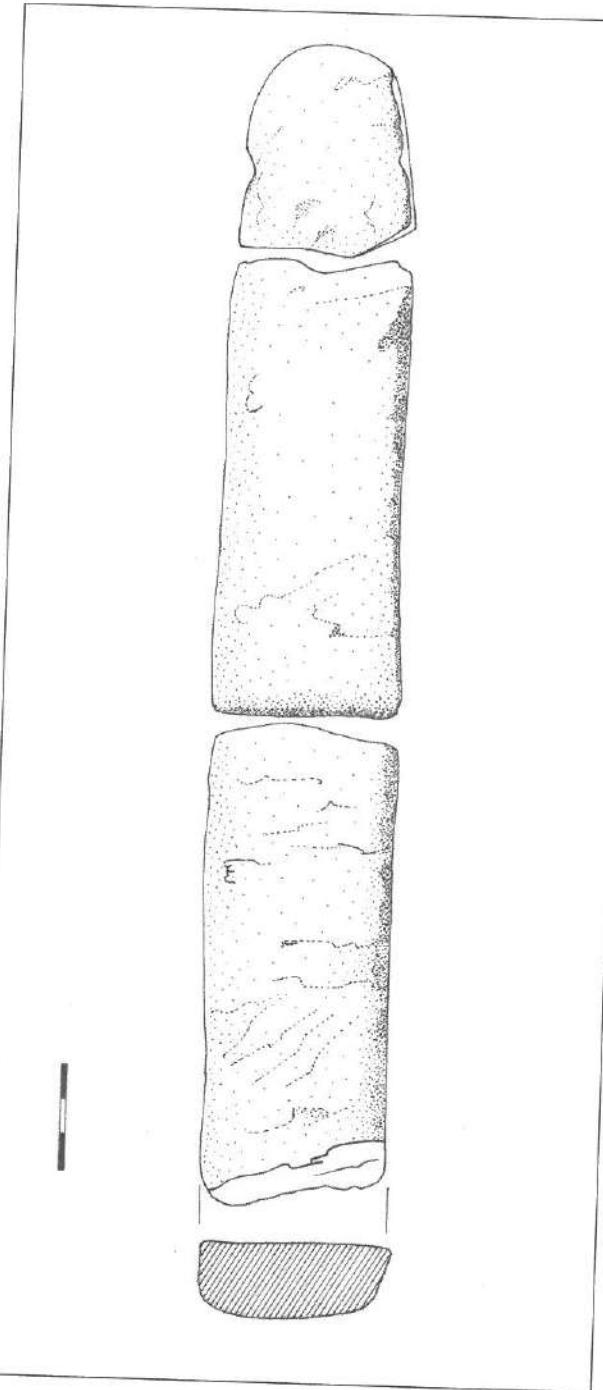
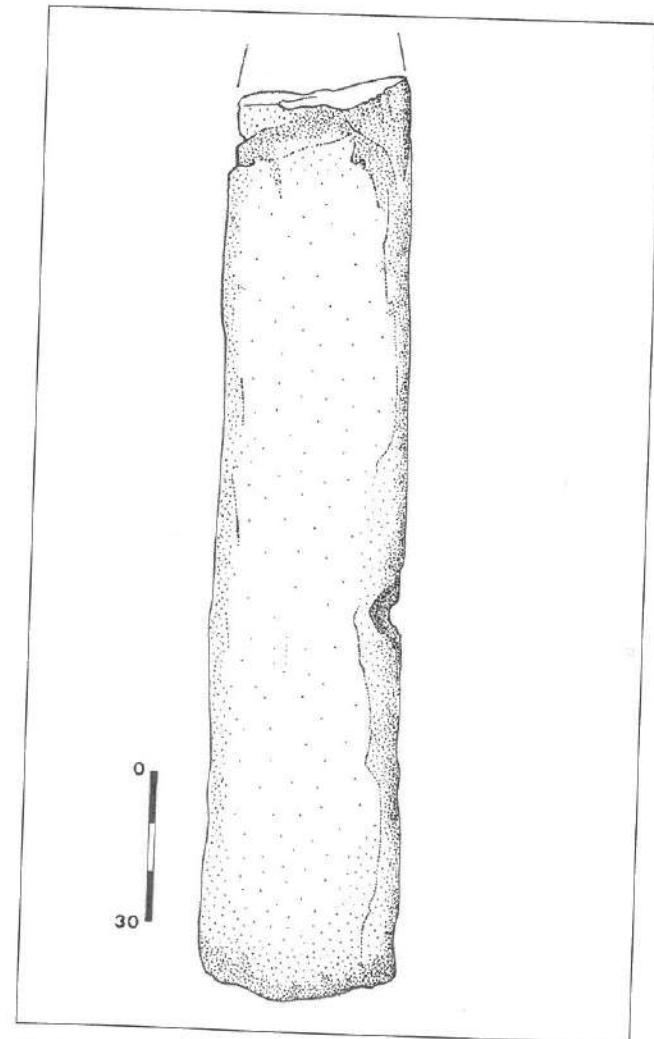


Fig. 7 - Le menhir D.

diamètre (fig. 4) était écrasé sous le menhir B. Quelques autres tessons céramiques ont été trouvés sur la même esplanade ou sur le chemin mais aucun d'entre eux ne permet de reconstituer la forme du récipient d'origine. La dispersion de ce matériel témoigne de l'intense lessivage et du remaniement du site.

Le petit vase globuleux est une forme attribuable au Néolithique final. Si l'on admet sa liaison avec les stèles, l'ensemble mégalithique des Terriers aurait donc été mis en place ou du moins fréquenté entre le début du IV<sup>e</sup> millénaire et la fin du III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. Quelques fragments de silex trouvés au sommet des Terriers n'infirment ni ne confirment cette datation.

Fig. 8 - Le menhir I.



## 5. D'autres menhirs dans le Var

La mauvaise conservation des stèles et les bouleversements anciens et modernes que le site a subis nous interdisent toute observation supplémentaire. Ces stèles étaient-elles disposées en cercle comme on le remarque sur d'autres sites ? Les fragments sont trop dispersés et la fouille n'a fourni aucun indice qui puisse nous indiquer l'emplacement de telle ou telle stèle. Celle-ci étaient-elles peintes, étaient-elles accompagnées d'autres vestiges tangibles ? Il est possible que l'extrémité arrondie du menhir F ait autrefois représenté l'idole, cette figure que les Néolithiques ont peint sur les parois des abris, gravé sur des rochers en plein air ou bien représenté sur des stèles. Les pluies ont lessivé la pierre depuis longtemps et il ne subsiste aucun témoignage de son éventuelle décoration.

Et si d'autres vestiges ont été associés à ces stèles, il n'en reste rien.

Le petit groupe des menhirs des Arcs est singulier en Provence où existent cependant d'autres pierres dressées mais isolées. Dans le Var, on connaît notamment la Peyro Plantado sur la route de Cabasse à Brignoles, le menhir cupulé d'Ayre-Peyronne sur la corniche de l'Estérel, à l'est

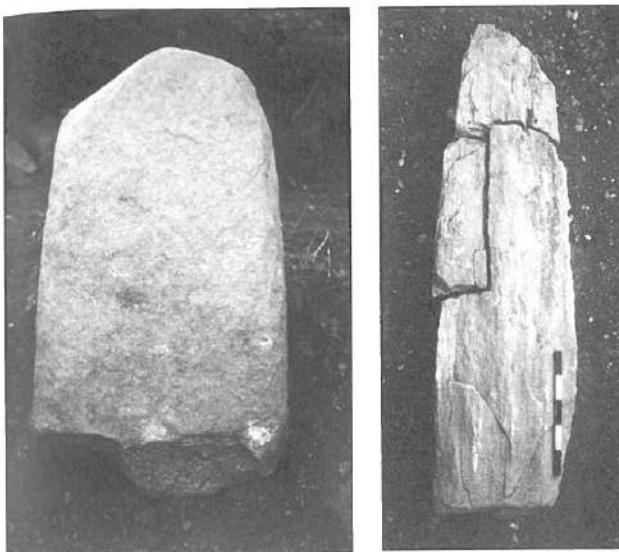


Fig. 9 - Le sommet du menhir F.

Fig. 10 - Le menhir G reconstitué.

de Saint-Raphaël, le menhir des Veyssières dans la zone artisanale homonyme, à Saint-Raphaël, ou encore le menhir des Pétignons à Roquebrune-sur-Argens. Les stèles les plus ressemblantes de celles des Terriers se dressent à l'extrémité du plateau de la ferme Lambert à Collobrières. Ce sont trois menhirs en gneiss micacé, de 3,60 m, 2,90 m et 1,85 m de haut respectivement. Les sondages aux alentours de ces menhirs ont permis de mettre en évidence leurs dispositifs de calage. Les stèles varoises sont finalement de petite taille au regard du menhir des Fés de la montagne de Cordes, entre Arles et Fontvieille (7 m de haut), du menhir de Coubouzouls dans l'Aude (7 m de haut) ou de la Piedra Dreta du Col de la Bataille à Bélesta dans les Pyrénées-Orientales (4,40 m de haut). Cependant, la taille moyenne des menhirs du sud de la France avoisine globalement les deux mètres, ce qui est la longueur des petits menhirs des Terriers.

## 6. Conclusion

On connaît finalement peu de menhirs dans le Var, au sens de pierres dressées ayant eu avec certitude ce statut. Certains monolithes sont simplement des termes communaux, non gravés, et implantés au Moyen Âge. L'inventaire des mégalithes du Var que dressa le Commandant Lafrotte en 1929 rassemble en grande partie des pierres qui n'ont certainement pas été conçues comme des menhirs.

L'existence du petit groupe de stèles des Terriers est donc intéressant à plus d'un titre. Il est dommage que cette découverte exceptionnelle ait été faite à l'issue d'une destruction du site : tracé d'une piste forestière, incendies, reboisements intempestifs, déplacements de blocs...

En conséquence s'est posé le problème de la réhabilitation du site. Devions-nous reconstituer ce qu'on avait vu, et en fait peu vu, ce que nous supposions être, ce que tout le monde aurait voulu avoir vu c'est-à-dire un grand cercle de pierres avec des orientations équinoxiales et solsticiales ? Nous avons opté pour une opération minimalist : redresser les pierres au plus près de l'endroit où nous les avions trouvées sans destruction des chênes lièges. Il faut admettre de toute façon qu'aucune restitution n'aurait été satisfaisante et que les stèles que l'on voit aujourd'hui ne sont que les traces les plus ostentables d'une structure certainement beaucoup plus complexe et qui admet bien d'autres plans que circulaires.

L'existence de ce site représente néanmoins un nouvel exemple du balisage du territoire par les communautés agropastorales du Néolithique, au même titre que les dolmens, les pierres gravées et les abris peints dont le Var compte de nombreux témoins.

## Références bibliographiques

- Bérato et al. 1993 :** BERATO (J.), BORREANI (M.), DUGAS (Fr.), GALLIANO (G.), HAMEAU (Ph.) - Sites préhistoriques sur les communes de Taradeau, les Arcs-sur-Argens et Vidauban, *Annales de la SSNATV*, 45, pp.103-112.  
**Lafrotte 1929 :** Ct.LAFROTTE - Les mégalithes du Var. Congrès de Toulon, 1928, *IHP*, II, pp.341-359.



Fig. 11 - Empilement naturel des strates au sud.